



**Numéro 77**  
30 septembre  
2020



**INTERVENTION DE FRÉDÉRIC THOMAS le 4 ET 5 NOVEMBRE 2020**

**COLZA**

-Gestion des ravageurs et du désherbage sur les nouvelles levées.

**SEMIS DE BLE**

- Rappel variétés, densité et date de semis  
-programme désherbage d'automne  
-Points techniques et réglementaires

**DATES CERTIPHYTO**

*Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelles du début de semaine et du BSV Ile-de-France n° 33 du 29/09/2020. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du Nord du département de Seine-et-Marne. Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le Guide Culture Info. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.*

Document rédigé par :

Louise VAN CRANENBROECK  
07 79 99 53 40

**Service Agronomie**

418 Rue Aristide Briand  
77350 LE MEE-SUR-SEINE  
Tél. : 01 64 79 30 75  
www.ile-de-france.chambagri.fr

OPE.COS.ENR.15-2. 19/10/18

Avec le soutien financier de :



Avant la consultation des services de conseil et d'assistance agricole, contactez votre conseiller agricole de secteur.

**INTERVENTION DE FRÉDÉRIC THOMAS EN IDF**

La chambre d'agriculture organise **le 4 et 5 novembre prochain** des tours de plaine\* animés par **Frédéric Thomas** sur l'agriculture de conservation.

Réservez dès maintenant votre place pour participer à l'une ou aux deux journées prévues dans le centre 77 et le centre 95.

- Voir l'invitation et le bulletin d'inscription via le site de la chambre d'agriculture de région Ile-de-France en cliquant [ici](#)



\*Sous réserve d'annulation en cas de durcissement des mesures sanitaires

**COLZA stade levée à 7 feuilles**

Environ 40 mm sont tombés depuis jeudi dernier. On observe de nouvelles levées de colza. Cela va compliquer la gestion des herbicides et des ravageurs mais la protection de ces petits colzas sera parfois déterminante pour le maintien de la culture.

**➤ Ravageurs**

**➤ Pucerons verts : présence faible**

La baisse des températures a réduit l'activité des pucerons. Seul les petits colzas et les nouvelles levées sont aujourd'hui à risque de contamination de virus (ex: TuYV..).

- Maintenir l'observation dans ces situations.

Pour rappel les variétés partiellement résistantes au virus TuYV sont : Addition, Amplitude, Acropole, Architect, Cadran, Feliciano KWS, LG Aviron, Tempo et Temptation

- Seuil de nuisibilité : Jusqu'à 6 feuilles 20 % de pieds porteurs de pucerons.

➤ Produits **RESERVE AUX ADHERENTS**  
puceron

**➤ Grosses altises : risque faible à moyen selon la taille du colza.**

On observe peu d'altises en cuvette mais cela n'empêche pas leur possible présence en parcelle. Les colzas actuellement au stade 4 feuilles et poussant ne présentent plus de risque. Il conviendra d'évaluer la présence de larves d'altises courant novembre.

Pour les petits colzas et les nouvelles levées, restez vigilant avec des observations régulières en parcelle et le positionnement d'une cuvette jaune.

- Rappel du seuil indicatif de risque jusqu'au stade 4 feuilles : 8 pieds/10 avec morsures pour colza poussant et 3/10 pour colza à croissance ralentie

➤ Produits **RESERVE AUX ADHERENTS**  
si très **\*BORAX**

### 📌 **Limaces** : risque fort notamment sur les levées décalées

Avec le retour de l'humidité les limaces ont très rapidement réagi. Des dégâts s'observent sur les cotylédons et les petits colzas.

- A surveiller jusqu'à 3 feuilles sur les colzas les plus en retard et avec beaucoup de paille en surface.

Notre conseil : A éviter  
produit type SLU

🔒 **RESERVE AUX ADHERENTS**

\*Ne pas appliquer

**Conditions d'utilisation des insecticides** : hygrométrie supérieure à 70 %, températures pas trop élevées, absence de vent. Intervenir de préférence le soir



Des semis précoces avec un développement rapide du colza peuvent permettre de dépasser le stade sensible au moment des vols de petites et grosses altises.

### 📌 **Dés herbages**

#### 📌 **Rappel : Antigraminées foliaires**

Les premiers traitements antigraminées n'ont pas toujours fonctionné, et les récentes pluies vont potentiellement provoquer de nouvelles levées de graminées. Profiter des bonnes conditions actuelles d'hygrométrie pour réaliser ou renouveler vos antigraminées foliaires et ainsi assurer leur efficacité. Attention, au-delà de 3 feuilles des graminées, les produits sont bien moins efficaces.

Notre conseil :

🔒 **RESERVE AUX ADHERENTS**

- En cas de repousses  
STRATOS ULTRA
- En cas de repousses  
Cléthodime t



- **Conditions d'utilisation des antigraminées foliaires** : à partir de 8-10° C, absence de vent et hygrométrie > 70 %. Eviter les stress climatiques dans les 5 jours qui suivent l'application (amplitudes thermiques, sécheresse). Délai avant la pluie 1 à 2 heures. Rajouter 1 l d'huile.

#### 📌 **Adapter son programme dés herbage en cas de levée hétérogène**

Pour les parcelles avec des levées échelonnées qui n'ont pas encore réalisé leurs antidi cotylédones, voici un rappel concernant les traitements antidi cotylédones :

Notre conseil : Les p  
d'utilisation et peuv  
fractionnement du N

🔒 **RESERVE AUX ADHERENTS**

Alc

#### 📌 **Proposition de programme de post-levée avec MOZZAR**

L'utilisation de **MOZZAR** sur colza au stade cotylédons est à proscrire (parcelle hétérogène). Les colzas doivent être au minimum à 3-4 feuilles pour intervenir.

- Notre conseil : gaillet, géranium, matricaire.

 **RESERVE AUX ADHERENTS**

Flores	
Alchémille + Matricaire + Stellaire	
+ Gaillet + Coquelicot	
+ Géranium disséqué	



Rappel : respecter les doses et le dimétal sur 3 ans en

**Conditions d'utilisation des herbicides racinaires** : le matin, sur sol humide et préparation fine. Le froid n'est pas gênant aux applications, absence de vent.

### RAPPEL SEMIS DES CEREALES

Ce tableau vous permet d'organiser vos chantiers de semis. Cependant, il n'est pas conseillé de se précipiter pour les premiers semis afin de réduire les risques adventices (vulpins, ray-grass), pucerons d'automne, cicadelles et piétin-verse.

- Privilégier les parcelles à faible infestation graminées pour les semis les plus précoces

 **Blé tendre: dates de semis optimales** (source : CARIDF)

VARIETES	PERIODE DE SEMIS OPTIMUM										
	01-oct	05-oct	10-oct	15-oct	20-oct	25-oct	01-nov	05-nov	10-nov	15-nov	20-nov
RGT Libravo, Garfield											
Boregar											
Sanremo, Bergamo, KWS Extase											
Granamax, Chevignon, Olbia											
Complice											
Triumph, Johnson											
Fructidor, RGT Volupto, Chevron, Autricum, RGT Perkussio											
RGT Sacramento, Rubisko, Nemo, Hyking, LG Absalon, Gravure											
Apache, RGT Cesario, Ortolan, Unik,											
Oregrain, Tenor, Macaron, Providence, Grimm, KWS Ultim											
Filon											
Obiwan											

🚩 **Blé tendre: Densité de semis (grains/m<sup>2</sup>) pour les lignées en fonction des types de sol et de la date de semis** (source : CARIDF)

Type de sol	Date de semis			
	01/10	15/10	30/10	15/11
Limons argileux Limons battants sains Argilo-calcaires profonds	<b>180</b> (200)	<b>210</b> (230)	<b>230</b> (250)	<b>280</b> (310)
Limons battants humides Limons sableux Sables limoneux	<b>220</b> (240)	<b>250</b> (280)	<b>290</b> (320)	<b>340</b> (360)
Sables Argilo-calcaires sup. caillouteux Argiles (> 30 %)	<b>250</b> (280)	<b>290</b> (320)	<b>330</b> (360)	<b>380</b> (420)

**En gras** : bonnes conditions, sol ressuyé, préparation fine

**Entre parenthèses** : préparation difficile, pierres, mottes, risque limaces...

Les densités indiquées sont basées sur un taux de germination à 85 %.

Pour calculer la densité à des dates intermédiaires, prendre la densité au 1<sup>er</sup> octobre du tableau ci-dessus et y ajouter 1 % par jour de retard.

**Hybrides** : ne pas dépasser 150 grains/m<sup>2</sup>, pour des raisons de capacité de tallage et de coût de la semence.

Les produits herbicides racinaires peuvent être agressifs. Pour assurer une **meilleure sélectivité**, il est primordial:

- d'enfouir plus profondément les grains (2-3 cm)
- d'assurer un bon recouvrement des grains
- d'augmenter les doses de semis de 10 à 20 %.

🚩 **Escourgeon : dates de semis optimales** (source : CARIDF)

Le conseil sur les implantations d'escourgeon rejoint celui du blé tendre d'hiver. Au-delà de la gestion du salissement de la parcelle, un décalage de date de semis est d'autant plus recommandé que le risque

puçeron est très élevé en l'absence de protection néonicotinoïdes. Cependant, la marge de manœuvre est bien moindre avec un risque de gel plus important.

Variétés	1-oct	5-oct	10-oct	15-oct	20-oct
KWS Tonic, KWS Akkord,					
Etincel, Isocel, KWS Faro, KWS Joyau*, Margaux*, Amistar, Pixel, Coccinel					
LG Zebra*, Rafaela*, KWS Jaguar*, Visuel					

\*Tolérante JNO

### Escourgeon : densité de semis (grains/m<sup>2</sup>)

Type de sol	Escourgeons		Orges 2 rangs	
	01/10	15 /10	01/10	15 /10
Limons argileux Limons battants sains Argilo-calcaires profonds	<b>170</b> (190)	<b>200</b> (220)	<b>200</b> (220)	<b>240</b> (260)
Limons battants humides Limons sableux	<b>220</b> (240)	<b>260</b> (290)	<b>250</b> (280)	<b>300</b> (330)
Sables Argilo-calcaires sup. caillouteux Argiles (> 30 %)	<b>240</b> (260)	<b>290</b> (320)	<b>280</b> (310)	<b>340</b> (370)

**En gras** : bonnes conditions, sol ressuyé, préparation fine

**Entre parenthèses** : préparation difficile, pierres, mottes

Les densités indiquées sont basées sur un taux de germination à 85 % ; il est recommandé de réaliser vous-même vos tests de germination. De plus, pour calculer la densité à des dates intermédiaires, prendre la densité au 1<sup>er</sup> octobre et ajouter 1 % par jour de retard.

### RAPPEL : COMPTEUR A GRAINES EN VUE DES SEMIS

Un compteur à grain est à votre disposition à la Chambre d'agriculture au Mée-sur-Seine sur rendez-vous, pour vous permettre de mesurer le PMG de votre semence de ferme.

**Nous contacter au 06 75 71 59 94 ou 07 79 99 53 40**

### PROGRAMME DE DESHERBAGE D'AUTOMNE

#### Proposition de programme désherbage d'automne sur blé

Le programme de désherbage doit être adapté au risque de salissement (précédent, date de semis, préparation du sol), du niveau de sensibilité des adventices aux produits herbicides et des possibles contraintes liées au drainage et à la date de semis.

Notre conseil :

Le tableau de conseil ci-dessus est à lire en pression, sans retour au début de la ligne.

**RESERVE AUX ADHERENTS**

**RESERVE AUX ADHERENTS**

Dominante	Stratégie l'automne
<b>Vulpin</b>	1 seul (faible intensité et/ou sembler)
	2 produits (forte intensité et/ou sembler prélevée)
<b>Ray-Grass</b>	1 seul (faible intensité ou sembler)
	2 produits (forte intensité et/ou sembler prélevée)

**Quel est le spectre dicotylédones des antigaminées d'automne ?**

Produits antigaminées	Dose/ha	Véronique	Pensée	Matricaire	Crucifère	Coquelicot	Géranium	Gaillet
Chlortoluron	1 800 g							
DEFI	3 l							
FOSBURI	0,5 l							
TROOPER	2,2 l							

Bonne efficacité	Efficacité moyenne à faible	Inefficace
------------------	-----------------------------	------------

**Les particularités techniques**

- Les programmes herbicides d'automne peuvent être agressifs pour le blé. Penser à augmenter votre densité de 10 à 20 % et à enterrer plus profondément vos grains (2-3 cm). Rouler les parcelles motteuses les plus sales permet d'homogénéiser les levées et ainsi d'augmenter l'efficacité des désherbages de post-semis – prélevée.
- Les produits à base de Pendiméthaline (Trooper, Codix, Prowl, Merkur) doivent être positionnés de préférence en post-semis/prélevée sur des semences bien recouvertes (produit anti-germinatif) ;
- Pour une meilleure régularité d'efficacité et réduire les accoutumances... associer les matières actives. Exemple : les efficacités des produits commerciaux Fosburi/Antilope et Battle Delta/Navigate sont nettement améliorées en association.

**Les particularités réglementaires**

- Interdiction d'utiliser un produit contenant du chlortoluron sur sols drainés.
- Le produit Battle Delta/Navigate est interdit sur sol drainé et exige une DVP de 20 m alors que son équivalent FOSBURI/ANTILOPE lui n'est pas concerné par ces restrictions.
- Tous les nouveaux produits à base de Flufénacét (Battle Delta/Navigate, Mateno, Xinia, Merkur/Period, Pontos/Crespa, Glosset 600 SC) sont interdits sur sols drainés et ont un DVP de 20 m (dispositif végétalisé permanent).

## ▲ Conditions d'utilisation du PROSULFOCARBE (DEFI, ROXY 800 EC, DAIKO, MINARIX...)

⇒ Il n'est plus possible de fractionner les produits à base de Prosulfocarbe ayant un numéro d'AMM identique. Il est en revanche possible de faire 2 applications de Prosulfocarbe si les numéros d'AMM des produits utilisés sont différents, à condition de ne pas dépasser la dose maxi 5 l/ha par campagne.

Par exemple, Défi et Roxy 800 EC peuvent être utilisés dans une même parcelle au cours de la campagne. A titre indicatif, les numéros d'AMM sont les suivants : AMM Roxy 800 EC 2090186 / AMM Défi 8700462 (identique à Spow).

⇒ **Obligation d'utiliser des buses à injection d'air homologuées** (buses à limitation de dérive) en respectant la/les pression(s) indiquée(s) dans le cadre de leur homologation.

⇒ **Restriction d'utilisation liées à la présence de cultures non cibles à proximité de la parcelle traitée**

	Distance entre la parcelle traitée et une culture non cible		
	≤ 500 m	Entre 500 et 1 000 m	> 1 000 m
<b>Avant</b> récolte des cultures non cible	<b>Application interdite</b>	Application possible uniquement <b>avant 9 h ou après 18 h</b> en conditions de température faible et d'hygrométrie élevée	Application possible
<b>Après</b> récolte des cultures non cible	Application possible	Application possible	Application possible

### Cultures non cibles :

- **Cultures fruitières** : pommes, poires.
- **Cultures légumières** : mâche, épinard, cresson des fontaines, roquette, jeunes pousses.
- **Cultures aromatiques** : cerfeuil, coriandre, livèche, menthe, persil et thym.
- **Cultures médicinales** : artichaut, bardane, cardon, chicorée, mélisse, piloselle, radis noir et sauge officinale.

### ▲ Application Quali'Cible

La firme **SYNGENTA** a créé une application appelée **Quali'Cible**, téléchargeable gratuitement pour aider les agriculteurs à connaître les conditions d'emploi des produits à base de prosulfocarbe selon la situation géographique de leur parcelle.

=> **Pour accéder gratuitement à Quali'Cible cliquer sur ce lien:** <https://bit.ly/3hZjYak>

=> **Voir la vidéo tutoriel** avec le lien suivant <https://www.youtube.com/watch?v=q-dz4NhjP5I>

=> Consulter l'application **Optibuse** qui permet de choisir les buses anti-dérive adaptées aux besoins

La mise en œuvre d'une stratégie agronomique de gestion des adventices se raisonne au niveau du système de culture, c'est-à-dire dans le temps avec une cohérence des principaux leviers (rotation, diversification des périodes de semis, faux-semis, labour occasionnel). Désherbage mixte (Herse étrille) : augmentez votre densité de 20-30 % et enterrez plus profondément vos grains 3-4 cm.



**Condition d'application des herbicides de prélevée :** Les herbicides qui agissent au niveau des racines ou qui y pénètrent, ne sont pas dépendants de la qualité de pulvérisation. En revanche, il est nécessaire de pulvériser sur un sol frais (humide). Absence de vent.

### ▲ Limaces : anticiper si présence

Les limaces sont récemment apparues dans les parcelles de colza et le risque d'attaque sur les blés est aussi possible. Seul le travail du sol a un impact sur les limaces en interculture. Leur présence est variable selon le nombre de déchaumages. Certaines parcelles présentent des niveaux de limaces parfois importants, notamment derrière colza.



Soyez particulièrement vigilant en l'absence de travail du sol ou si un seul déchaumage avant le semis du prochain blé. Il peut être opportun d'anticiper l'anti-limace 8-10 jours avant le semis en cas de présence importante dans l'interculture.

Produits possibles : SLU

 **RESERVE AUX ADHERENTS**



Un semis rappuyé sans trop de cavités est moins favorable aux limaces.

## RENOUVELLEMENT DU CERTIPHYTO : DATES

### Certiphyto : inscrivez-vous dès maintenant !

Vous êtes exploitant agricole et **votre Certiphyto sera échu en mars - juin 2021** ? Nous ne pouvons que vous inciter à vous inscrire en Décembre. Vous êtes très nombreux à devoir renouveler votre Certiphyto.

La Chambre d'agriculture vous propose de renouveler votre Certiphyto aux dates ci-dessous :

Mercredi 18 novembre 2020	77350 LE MÉE SUR SEINE
Jeudi 19 novembre 2020	78490 GALLUIS
Lundi 23 novembre 2020	77350 LE MÉE SUR SEINE
Mardi 24 novembre 2020	78200 MAGNANVILLE
Mercredi 25 novembre 2020	77140 ST PIERRE LES NEMOURS
Lundi 30 novembre 2020	95000 CERGY
Mardi 1 <sup>er</sup> décembre 2020	91150 ETAMPES
Mercredi 2 décembre 2020	78730 ST ARNOULT EN YVELINES
<b>Vendredi 4 décembre</b>	<b>77100 MEAUX</b>
Lundi 7 décembre 2020	78490 GALLUIS
Mardi 8 décembre 2020	78200 MAGNANVILLE
Mercredi 9 décembre 2020	77350 LE MÉE SUR SEINE
Vendredi 11 décembre 2020	91150 ETAMPES
Lundi 14 décembre 2020	95000 CERGY
<b>Mardi 15 décembre 2020</b>	<b>77100 MEAUX</b>

Les inscriptions peuvent se faire directement en ligne ici : <https://idf.chambre-agriculture.fr/services/formations/production-vegetale/certiphyto/renouvellement-du-certiphyto/sinscrire-a-la-formation/>

Pour plus d'informations : Julie ELBÉ (responsable de formation Certiphyto),  
01.39.23.42.27, julie.elbe@idf.chambagri.fr

## OFFRE D'EMPLOI

### La Chambre d'agriculture recrute :

Dans le cadre de ses prestations de saisie des pratiques culturales (assolement, interventions, plan de fumure, suivi de stocks), la Chambre d'Agriculture de région Ile-de-France recrute un prestataire de saisie. Son secteur d'activité est la Seine-et-Marne. Il travaillera avec le logiciel Mes p@rcelles. Ce travail se fera en relation avec les agriculteurs et requiert donc des qualités relationnelles. En autonomie, certains rendez-vous se feront chez l'agriculteur, d'autres dans une des antennes de la Chambre d'agriculture mais vous pourrez aussi travailler de chez vous. Ce travail peut très bien convenir en complément d'activité pour un agriculteur (trice) ou pour une femme d'agriculteur.

Connaissances requises : pratiques agricoles, calcul du bilan azoté.

Connaissances appréciées : directives nitrates, conditionnalité des aides, logiciel Mes p@rcelles.

Permis B

Contact : Christophe DION 06 81 80 56 61



## Agriculteurs solidaires pour l'Île-de-France

Agriculteurs Solidaires pour l'Île-de-France



**Agriculteurs solidaires**  
pour l'Île-de-France

Vendre vos produits et répondre aux besoins des grandes associations d'aide alimentaire dans le cadre du Programme alimentaire régional.

**Producteurs**

Je me réfère sur ce service pour pouvoir consulter les besoins des associations et proposer mes produits.


La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France participe au développement de vos débouchés, à vous, agriculteurs d'Ile-de-France, en accompagnant la Région Ile-de-France dans la mise en place d'une plateforme numérique de **commercialisation des produits agricoles franciliens : Agriculteurs Solidaires.**

<https://agrisolidaire.smartidf.services/>

Cet outil vous permet de vendre vos produits aux associations d'aide alimentaire, qui sont financées par la Région pour cela. Vous pouvez dès à présent vous inscrire : cet outil a été créé avec rapidité pour répondre à l'urgence économique et sociale qui touche les populations les plus démunies. Nous espérons, en tant que profession agricole, que cet outil évoluera dans ses fonctionnalités et l'élargissement des acheteurs. Pour l'heure, la création d'un compte vous offre également la possibilité de vous faire référencer pour 2 autres plateformes numériques en construction : l'une visant à développer la vente de vos produits agricoles en restauration scolaire dans les lycées ; et l'autre visant à vous rendre visible sur une carte régionale si vous faites de la vente directe.

Pour toutes questions, vous pouvez contacter la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France au 01.39.23.42.17.



Retrouvez les bulletins info.pl ine, les BSV de la région ainsi que les guides culture sur notre site Internet.

*La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.*

**Toute rediffusion et reproduction interdites.**